Lies Manualles

Dunt-St-Dichel

du

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL

BT

CHRONIQUE DU PELERINAGE DO MONT-SAINT-MICHEL

60° ANNÉE - Nº 3



MARS 1934

REDACTION ET ADMINISTRATION : Au Mont Saint-Michel (Manche)

Télégr.: Annales-Mont Saint-Michel. — Téléph. 5. Pour envois de fonds: Ch. post. 4-42, Rennes.

ABONNEMENTS:

FRANCE: Un an: 5 trancs. Tous les Abonnements partent de Janvier.

ETRANGER: Un an: 7 trancs.

Imp. Fr. Simon, Rennes.

Adresser toute la correspondance à M. le Directeur des Annates, au Mont Saint-Michel (Manche)

Messes. — 12 francs. — Archiconfrérie : Donner nom et prénom;
Offrande facultative. — Neuvaines : Offrande facultative. — Lampes :
10 fr. pour 9 jours. — Cierges : 0 fr. 75, 1 fr. 50, 3 fr. — Consecration des petits enfants : donner nom et prénom. Offrande : 2 fr., 3 fr. ou 6 fr. — Ex-voto : Offrande pour le vestiaire de l'église, de préférence, ou la propagande. Consulter avant d'offrir. — Annales : 5 fr. par an pour la France : 7 fr. pour l'Etranger.

Toute lettre qui comporte une réponse doit être accompagnée d'un timbre.

- Chapelets de saint Michel : cocoline 1 fr. 25, 1 fr. 75, 2 fr. et
 4 francs l'unité franco. Imitation pierres fines : 5 fr. et 8 fr. 50
 l'unité, franco. Chaîne argent : Prix variables.
 Demander les prix et indiquer la couleur des pierres.
- II Médailles: Aluminium, 1 fr. 25, 1 fr. 50, 2 francs la douzaine franco. Metal patiné, artistiques: 1 franc, 2 francs, 3 fr., 5 fr., l'unité franco. Argent valiné, artistiques: 3 fr. 50, 4 fr. 50, 6 fr. 50, 8 fr. 50, 10 fr. 50, 12 fr. 50, l'unité franco.
- 111. Statuettes de saint Michel en métal: Argentées, suns socle: 5 fr. 50 (5 cm.); 6 fr. 50 (7 cm.); 18 france (10 cm.). Sur socle: 10 fr. (5 cm.); 15 france (7 cm.); 29 france (10 cm.) Statuettes artistiques: argentées on bronzées fin, suns socle: 55 et 58 france (15 cm.); 115 et 120 fr. (25 cm.). Sur socle: 70 et 75 france (15 cm.); 130 et 140 fr. (25 cm.) Le port du colis postal en plus.
- IV. Images de saint Michel: noir, 1 fr. la douzaine franco; couleurs, 2 fr. la douzaine franco. Images Apparition de saint Michel. Images de Notre-Dame du Mont-Tombe (Vierge noire), 3 fr. la douzaine franco. Photogravure "Imperet", 32 × 24. 1 fr. franco. Images diverses de saint Michel, en héliogravure ou photogravure, artistiques, d'après les maîtres de la sculpture et de la peinture. Envoi d'échantillons sur demande contre timbre de 0 fr. 50 pour réponse.
- V. Litanies de saint Michel: 2 fr. le cent franco. Consécration (nationale et personnelle): 5 fr. le cent franco. Exorcisme contre Satan et les Auges rebelles, composé par Léon XIII. 0 fr. 60 les dix; 5 fr. le cent franco (en français que en latin.) Tract Le Démon, 0 fr. 60 les dix; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.)
- VI. Quis ut Deus. Chant du pèlerin au Mont Saint-Michel. Partition chant et orgue: 6 fr. 50 franco. A saint Michel. Cantique de G. Renard. couronné au concours de composition de Tourcoing, 1919. Partition chant et orgue: 5 fr. 50: partie de chant seul: 1 fr. 25 franco. A saint Michel. Cantate de Marcel Laurent. Partition chant et orgue: 3 fr. 30 franco: chant seul: 0 fr. 65 l'unité franco. La France à saint Michel, par Tirrecelle, paroles et musique, 3 fr. la douz. franco. "Saint Michel, à votre puissance" et "O toi qui triomphas", deux cantiques (airs connus), paroles seules, sur la même feuille: 2 fr. le cent franco.
- VII. Scapulaires de saint Michel : 1 fr. 25 l'unité franco.

CE TARIF ANNULE LES PRÉCÉDENTS

ANNALES

DU

Mont-Baint-Michel

SO AMARE. — POUR NOTRE NEUVAINE MENSUELLE: Les chôneurs (D. 59);
Les Coptes et les Égyptiens (p. 52) — Memento (p. 54). — La Vie de l'OEuvre: Zélateurs (p. 55); Associ's (p. 55); Consécrations (p. 55);
Pour les vases sacrés (p. 56); Recouvrements (p. 57). — Chronique du Mont Saint-Michel: Projets d'aérodrome (Gingatz) (p. 57). — Actions de Graces (p. 62). — Adieux a nos chers défunts (p. 63).

Mardi 20 Février, notre cher et vénéré collaborateur, Dom Gabriel MEUNIER, O. S. B., chapelain de Saint Michel depuis tantôt treize ans, a rendu son âme à Dieu. L'inhumation a eu lieu, le 23 Février, dans le cimetière de l'Abbaye Saint-Pierre de Solesmes.

Nous demandons à nos Associés et Lecteurs une prière pour le repos de l'âme du Révérend Père Dom Gabriel Meunier.

POUR NOTRE NEUVAINE MENSUELLE

(Du 15 au 23 Mars.)

I

LES CHOMEURS

Tombien sont-ils aujourd'hui dans le monde, les Jouvriers, employés, ingénieurs..., que la crise économique condamne au désœuvrement et prive de leur salaire? Combien d'industries ont dû fermer leurs portes, après avoir arrêté les machines? Quand et dans quelles conditions la vie reprendra-t-elle son cours dans ces cadavres? Nul ne le sait. Il y a des usines condamnées à tout jamais. D'autres ne travailleront qu'au ralenti. En tout état de cause, c'est et ce sera un bouleversement profond. Et c'est la misère, dès maintenant : la misère morale, plus encore peut-être que la misère matérielle. A celle-ci les institutions sociales ont pourvu dans une mesure qui préserve généralement de la grande détresse. Mais à la misère morale on n'a pas apporté les remèdes appropriés. Or c'est la plus grave, parce qu'elle affecte l'âme et s'étend, par des répercussions douloureuses, sur l'individu, la famille et la société.

Le travail n'est pas seulement un moyen de vivre par le salaire qu'il procure, selon les lois d'un juste échange; il est encore — et foncièrement — une nécessité morale. Car l'oisiveté est essentiellement dépravante. Elle est mère de tous les vices. « Dieu a mis l'homme au travail ; c'est pour le travail qu'il a fait ses membres. L'oisif s'exclut de l'ordre et de la création. » (S. Jean Chrysostome).

Véritable danger public que cette foule d'hommes, de jeunes gens surtout, « auxquels manquent, non seulement le juste salaire, mais encore l'emploi du temps et le travail. » (S. S. Pie XI, 13 mars 1933).

Que vaudra cette génération qui a désappris de travailler ou n'a pas appris à travailler? On la sent déjà toute frémissante, prompte à élever ses réclamations devant le Pouvoir civil, impatiente de réformes — voire de révolution, — encline à la violence et à l'injustice, prête à courir aux armes, proie offerte à toutes les mauvaises suggestions.

Considérons la situation générale, de sang-froid, mais dans toute son inquiétante horreur. Et prions le Cœur sacré de Jésus, notre refuge assuré, seul salut des individus et des sociétés.

Si ces malheureux chômeurs avaient, tous, une âme chrétienne, ils s'inclineraient, résignés, sous la main de Dieu et élèveraient leurs cœurs plus haut que la terre. Ils ont des loisirs : que ne les utilisent-ils pour cultiver leur vie spirituelle ? Puis, les occasions ne leur manquent pas d'exercer la charité envers leurs frères de misère : y pensent-ils toujours ? Savent-ils que Jésus a promis d'accorder à ceux qui honorent son divin Cœur tous les secours nécessaires, fût-ce dans les situations les plus critiques ? Il a pris cet engagement, auquel Il ne saurait faillir. Alors ? Que faites-vous, pauvres chômeurs, et qu'attendez-vous pour porter remède à votre infortune ? Recourez donc au Cœur sacré de Jésus.

Enfin, il y a des riches qui pourraient soulager fant de misères, et qui n'ouvrent pas la main assez grande. Ils devraient méditer la parole du Maître : « Quiconque donnera seulement un verre d'eau fraîche à l'un de ces petits parce qu'il est de mes disciples, je vous le dis en vérité : il ne perdra point sa récompense. » (Маттніви, х, 42).

Prions pour que tous comprennent et remplissent leurs devoirs respectifs.

H

LES COPTES ET LES EGYPTIENS

La terre d'Egypte, berceau de Moïse et témoin des prodiges accomplis par Dieu en faveur de son peuple, était destinée encore à recevoir la Sainte Famille, fuyant la colère d'Hérode : « Lève-toi, prends l'Enfant et sa mère, fuis en Egypte, et restes-y jusqu'à ce que je t'avertisse... » avait dit l'Ange à saint Joseph. (MATTHIEU, II, 13). Le prophète, parlant au nom du Seigneur, n'avait-il pas prédit : « J'ai rappelé mon fils d'Egypte » ? (Osée, XI, 1).

Dans ce pays, une foule de martyrs, sous Dioclétien principalement, versèrent leur sang pour Jésus-Christ; et c'est là que prit naissance la vie monastique. Quels titres de gloire!

Hélas, dès le v° siècle l'Eglise catholique y était lamentablement déchirée par le schisme. Ensuite, ce fut le joug de l'Islam, pour de longs siècles.

Enfin, le 26 novembre 1895, Léon XIII rétablissant le siège patriarcal catholique d'Alexandrie, avec deux sièges suffragants, pouvait écrire : « La Religion catholique fait, de jour en jour, des progrès considérables en Egypte ; le nombre des clercs et des prêtres indigènes y va croissant ; les écoles et autres œuvres de formation de la jeunesse s'y multiplient ; on y voit grandir dans les âmes l'amour et le respect de la Religion et les bienfaits qui en découlent. »

Mais que de choses restent à faire dans ce champ de l'Apostolat! Sur 14 millions d'habitants (dont 90 % sont mahométans) l'Egypte compte aujourd'hui environ 130.000 catholiques seulement.

Parmi les Coptes, il y a 22.300 catholiques (unis à l'Eglise romaine), contre 960.000 schismatiques.

Le travail des Missions est réparti sous la direction de trois vicaires apostoliques du rite latin : vic. ap. du Canal de Suez, vic. ap. du Delta du Nil, vic. ap. d'Egypte. De plus, il y a un Patriarche et deux Suffragants du rite copte et un vicaire patriarcal pour les Arméniens, lesquels sont environ 8.000.

Les prêtres missionnaires appartiennent principalement aux Franciscains et aux Missions africaines de Lyon. Mais il faut citer, à leurs côtés — sans parler du clergé séculier — : les Salésiens, les Jésuites, les Carmes, les Pères du Sacré-Cœur de Vérone et les Lazaristes. Les Frères des Ecoles chrétiennes et les Frères de Lamennais ont créé et dirigent en Egypte des Ecoles très florissantes. Enfin, les Religieuses du Bon Pasteur, les Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, les Sœurs de N.-D. des Apôtres, les Sœurs Franciscaines, les Sœurs de N.-D. de Sion, les Sœurs Mères des Nègres, etc., etc.., s'y livrent aux labeurs divers de l'apostolat.

Aidons de nos prières tous ces bons ouvriers de la vigne du Seigneur.

- Memento -

Messes. — Chaque lundi du mois de Mars, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 3 Mars, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des Œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de saint Michel (et à 7 heures, autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée : 6, 13, 20, 27, 29 Mars ; 3, 10, 17, 24, 29 Avril.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN MARS. — 1º Jour au choix. Récibation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2º Le 24 Mars, fête de saint Gabriel archange. Récibation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3º Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. — 4º Jour au choix, pendant la Neuvaine générale à saint Michel (du 15 au 23 Mars) ou dans, les huit jours qui suivent. Même indulgence — et dans les mêmes conditions — pour toute neuvaine privée en l'honneur de saint Michel.

Conditions ordinaires.

Pendant toute la durée du Jubilé de la Rédemption, les indulgences ci-dessus ne sont applicables qu'aux âmes du Purgatoire.

Neuvaine générale d'Avril. — Du 15 au 23. — Intention principale : Les fruits spirituels de l'Année sainte. — Intention missionnaire : Le retour à l'unité de l'Eglise des dissidents de Palestine et de Syrie et la résurrection des anciennes Eglises en Asie-Mineure.

Monseigneur l'Evêque de Coutances et Avranches adresse au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse une Lettre pastorale que nous aurons l'honneur et la joie de publier dans notre prochaine livraison.

Elle a pour objet :

SAINT MICHEL AU SERVICE DE LA RÉDEMPTION.

La Vie de l'OEuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : Mlle Viguier ; Sœur Marie Jeanne d'Arc.

Nouveaux Associés. — Du 16 Janvier au 15 Février : 283 associés nouveaux ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

Consécrations. — Du 16 Janvier au 15 Février : 160 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Louis Pesme (Asnières); Lucette Amand; Jean Goidienhoven; Marie Servais (Boussu); Marie-Thérèse Clavier; Paul Gautier; Léon Chéraud (Corsept) ; Georges Anis (Miré) ; Jean Hedde (Bondy); Thérèse Rivain (Château-Gontier); Paul Boëppler (Bourtwiller); René Durand; Jean-Marie Py (Mèze); Gemma, Jean, Joseph, Thérèse, Céline, Marie-Paul, Yvonne, Esther, Marie et Lucien Boily (Chicoutini); Jacqueline Picot (Ivry-Centre); Anne-Marie Mariet; Yvon Mariet (Châlons-sur-Marne); Adeline Breiffeihl (Maison-Carrée); Paulette et Léon Prudhomme ; Marie Vergez ; Jean Jarroux ; Pierre et Antoine Carterat ; Pierre et Clara Mounard ; Joseph et Yvonne Bérat ; Pierre Mauroin ; Henri Bondedebat ; Emma Le Roux ; Jean et Odette Mengelle : Henri et Jean Abadie : Caroline Tartu : Louis et Bernadette Benquet ; Roger Suzac (Lourdes) ; Solange et Charles Hamel (Paris); Jacqueline et Henri Guet (Caen); Ghislaine Juillard (Dun-le-Palleteau); Jacques et Anita Semail (Paris) : Odette et Suzanne Girault (Nice) : Albert Richelist (Tournay); Michelle Lasne; Pierre Delamotte (Darnétal); Xavier, Paul, André, Marie-Antoinette, Henri, Adrien, Ghislaine, Yves et Alain Grandjean (Sarrelouis); Paul Pierrat (Paris) ; Huguette et Gérard Pierrat (Compiègne) ; Estelle Fradette : Roch Saulnier : Jean Fortin (Chicoutini) : Françoise, Michel, Patrice et Monique Baranger (Le Mans) ; Colette et Danièle Guillon (Touton) ; Pierre Guénault (Orléans) ; Josette Picov : François et Gilberte Agret ; André Subils ; Albert et

Désiré Boher (Perpignan) ; Gaston Etchegoyen (Saint-Jean-de-Luz); Julienne Martinenche (Genestoux); Yvan Puget (Bernis); François Glandy (Poitiers); Janine et Guy Real del Sarte (Paris); Philippe Real del Sarte (Saint-Jean-de-Luz); Philippe Lepage (Courbevoie); Bernard et Georges Chanson (Chauvé) ; Suzanne Lapeyre ; Anne-Marie et Jean Vaissière (Mazamet); Yvonne Jolivel; Marie Cochet; Marie Vacher; Augustine Berthelot ; Germaine Certené ; Marie Bodier ; Odile Fertier ; Agnès Rouillère Marie-Thérèse Maussion ; Marie-Thérèse Tusseau (Bourg d'Iré); Marie, Jacqueline, François, Pierre et Colette d'Angleville (Le Mans); Michel Porte (Dieppe); Michelle Marty (Castres); André et Etienne Laurent (Saint-Martin du Limet); Paul et Charles Cassagne; Mady, Claude et Etienne Latour ; Lydie et Roger Girard ; William, René et Louis Clavère ; Joseph Dulac ; Marcelle Daure ; Gabriel Tarnemasse ; Louis et René Terrée ; Arlette Nicolau ; Emilienne Boutet ; Henri Lerret ; Marie et Paul Jourticq ; Petit et Jeannette Serada ; Louis, Jean, Paulette et Lucienne Dauriac ; Marius Sarrante ; Henri, Pierre, Isabelle, Noël, Jean et Marcel Viron ; Jacques et François Didelin ; Pauleite et Manou Mathurin ; Philippe Gerta; Marie et Louis Dutarac (Lourdes).

Pour les vases sacrés. — Nous avons reçu un bracelet en or, souvenir de famille. « C'est un sacrifice », nous écrit notre bienfaitrice, une chrétienne de Metz, qui se recommande aux prières de nos Associés.

De Nice, on nous a envoyé un voile de ciboire. « Ce n'est pas moi qui ai eu l'honneur de le faire, écrit la donatrice. Moi, je ne sais que souffrir, toujours étendue sur la croix. »

Daigne saint Michel prendre en considération et faire valoir auprès de Dieu tout bon et tout puissant ces actes de méritoire et si délicate charité!

RECOUVREMENTS

Il nous répugne souverainement de faire recouvrer par la Poste les abonnements aux Annales, pour cette raison qu'il nous paraît déraisonnable de payer 3 fr. 50 à l'Administration, pour obtenir 5 francs d'un abonné distrait.

Et il faut bien que ce malheureux paie sa distraction; et donc verse 8 fr. 50, au lieu de 5 francs, quand il aurait pu se libérer si facilement au moyen d'un chèque postal à notre compte 4-42, Rennes.

Enfin, soit!

Sans autre avis, et à notre corps défendant, nous lancerons nos quittances de recouvrement, dans le courant d'Avril. Prière de leur faire bon accueil.

Mais, d'ici là, si on voulait nous épargner cet ennui!...

Chronique du Mont Saint-Michel

Projets d'Aérodrome

En écrivant cette Chronique, un souci nous domine et conduira notre plume : celui d'observer en toutes choses la franchise et l'indépendance. Aussi bien, après avoir rappelé quelques faits d'histoire, nous n'émettrons que des considérations d'ordre général. Et, précisément pour ne pas contrevenir aux principes énoncés, nous ne conclurons pas.

* *

.....

Donc, tout d'abord, un peu d'histoire.

La situation topographique du Mont Saint-Michel devait attirer les aviateurs. Ce merveilleux rocher, qui se dresse au milieu de vastes étendues de terrain plat, fait à leurs yeux figure de phare, ou, si l'on veut, de poteau indicateur. Survoler le Mont Saint-Michel! virer et virevolter autour du Mont Saint-Michel! Quelle joie! Et quel plaisir de prendre, au passage, de beaux clichés! Les aviateurs sont donc venus de bonne heure chez nous et, d'année en année, on les voit plus nombreux tenter l'aventure.

Oh! l'aventure, si elle n'est jamais sans gloire, est toujours sans péril, tant que l'oiseau ne s'avise pas d'atterrir. Veut-il se poser sur nos grèves? Qu'il ne se laisse pas prendre au mirage des sables, qui de là-haut lui paraissent parfaitement plans et fermes, et sont souvent coupés de *criches* et de *filandres* (1), ou trop mous pour supporter un train d'atterrissage. Dans l'un et l'autre cas, capotage fatal.

C'est ce qui advint à plusieurs qui se repentirent un peu tard de n'avoir point pris leurs informations. A l'aviateur comme au piéton, — qu'il soit touriste, qu'il soit pêcheur, — le mystère des sables demeure souvent fermé et commande impérieusement la défiance.

Mais il y a de «bons coins», où la sécurité est absolue. Encore, s'agit-il de les repérer et, le cas échéant, de les baliser, de les aménager en aérodromes. Or nous avons nos aérodromes...

Du 20 au 23 août 1910, sur l'aérodrome de Beauvoir, se déroulèrent des fètes d'aviation, qui attirèrent des foules énormes. C'était alors l'enfance de l'art. Mais comme on se passionnait pour la machine volante! Le champ de courses, en bordure flu Couesnon, avait été préparé à grands frais. Les trois premiers jours, deux appareils seulement, qui se décidèrent à grand'peine à exécuter, au coucher du soleil, un vol timide, que les spectateurs harassés de fatigue attendaient en vain depuis des heures. Le quatrième jour, la foule se fâcha et faillit faire un mauvais parti à Busson, qui refusait de sortir. Champel s'exécuta et s'en fut, au bout de la pelouse, s'enliser dans l'anse de Moidrey. De Pischof, seul, sauva l'honneur.

Trois ans plus tard, le 18 août, un biplan militaire, piloté par M. Etienne Grandjean, se posait gracieusement dans un champ, au village de La Caserne. Le lendemain et le surlendemain il exécutait autour du Mont une série de vols intéressants. Il avait choisi pour ses départs et atterrissages un plateau herbu, situé sur le territoire d'Ardevon, à l'extrémité de la Digue, à droîte quand on arrive de Pontorson. Composé de relais de mer recouverts seulement par les grandes marées, abrité sur deux côtés par des levées de sable gazonnées, largement accessibles au nord et à l'est, cet emplacement paraissait tout préparé pour l'aviation. Le lieutenant Grandjean, était un précurseur.

An commencement de juillet 1922, un détachement de cent-trente Malgaches, du 19 R. T. C., nivelait ce terrain. Le 8 juillet, un premier avion s'y posait. Le 12, la célèbre escadrille des « Cigognes », commandant Vuillemin, — oui, le général Vuillemin de da Croisière noire! — arrivait à son tour. Et, quinze jours durant, les aviateurs militaires se livrèrent aux exercices les plus divers, aux abords immédiats du Mont Saint-Michel et dans un rayon plus étendu. Enfin, le 30 juillet, eut lieu un grand meeting organisé par la Ligue pour la Défense et le Relèvement de la Patrie: rallye-parachutes, destruction de ballonnets à la mitrailleuse, acrobaties et bombardements réels intéressèrent très vivement la foule des curieux, évaluée à dix mille.

A la suite de ces expériences, de grands projets furent lancés par l'autorité militaire. Ils comportaient, entre autres, l'aménagement de la baie du Mont Saint-Michel en champ de tipour l'aviation et l'artiflerie à longue portée. Il va de soi que l'aérodrome du Mont Saint-Michel en Ardevon entrait Gans les projets, qui furent accueillis alors diversement par l'opinion et la presse, et qui paraissent aujourd'hui totalement abandonnés.

* *

Mais, à côté de l'aviation militaire, l'aviation civile, commerciale et touristique a pris depuis dix ans un développement considérable. Et c'est pourquoi la question de notre aérodrome vient d'entrer dans une phase nouvelle. On parle

⁽¹⁾ Rappelons que dans le langage des riverains de la Baie du Mont Saint Michel: criche signifie une tranchée, plus ou moins profonde, plus ou moins large, creusée dans un p'alei u herbu par l'écoulement des eaux de mer ou de pluie, et dont le fond est une boue liquide; — filandre signifie un ruisseau qui serpente, à marée basse, sur les sables non recouverts de criste marine ou d'herbe fine.

de créer dans la Baie du Mont Saint-Michel une station, une base, si on peut dire, pour l'aviation civile, ligne de Paris à Brest.

Un jour de l'été dernier, on aperçut sur mos grèves une mystérieuse auto-chenille qui allait et venait, courait en tous sens, passait et repassait la rivière. Elle était remplie — on le sut le lendemain — de notabilités locales : député, sous-préfet, conseiller d'arrondissement, etc... Un aéro-club venait de se constituer à Avranches. Il se proposait de démontrer que le terrain de Bouillé (territoire du Val-Saint-Père, à l'embcuchure de la Sée, à 4 kilomètres d'Avranches) était éminemment propice à l'établissement d'un aérodrome et devait être preféré à tout autre. L'auto-chenille circulant librement sur les sables faisait la preuve de la solidité de ceux-ci et, au surplus, suggérait certaines facilités d'accès au Mont Saint-Michel. D'une pierre deux coups! (1).

Mais on apprit bientôt la formation à Pontorson d'un aéroclub rival, qui se donnait pour mission de mettre en lumière les mérites incontestables de l'aérodrome d'Andevon. En somme, disent les protagonistes pontorsonnais — et pour tout dire montois — de quoi s'agit-il? De rechercher le terrain le plus avantageux pour l'aviation touristique. Et que veut le touriste? Où va-t-il? Il veut voir le Mont Saint-Michel; il veut s'y rendre le plus directement possible; donc il veut avoir, un bon aérodrome, le plus près possible du Mont Saint-Michel. Or, Bouillé, par la route est à 27 kilomètres du Mont Saint-Michel; Ardevon à 1.800 mètres! Quant au conditionnement du terrain: plateaux herbus de part et d'autre, solidité égale; mais accessibilité supérieure en faveur du terrain d'Ardevon, lequel, nous l'avons dit, a fait ses preuves, foi de Vuillemin et de ses as! (2).

Il semble bien à première vue — et à n'envisager le problème que sous son aspect technique — que l'on devrait déclarer entendue cette cause. Mais on sait que dans des débats de ce genre les considérations les plus étrangères, parfois, souvent même, l'emportent sur les essentielles. Il serait pourtant sage et juste de s'en rapporter aux services de l'aviation, à l'exclu-

sion de toutes influences, qui n'ont pas à s'exercer en l'occurrence, parce qu'elles risquent d'entraîner des conséquences fâcheuses. Qu'on laisse donc la décision aux techniciens, à eux seuls, en toute liberté.

Je le sais bien : on allègue les intérêts du commerce local. Mais doivent-ils figurer dans les calculs? Il ne s'agit pas de ces intérêts-là, mais uniquement de sécurité et de facilités à procurer à l'aviation touristique. Du reste, qu'on ne s'y trompe pas : « commerce local » est une expression fallacieuse, qui abrite trop souvent des spéculations purement individuelles. Par exemple, soit à Bouillé, soit à Ardevon, il serait aisé de dénombrer les profiteurs éventuels de l'aérodrome. Commerce local ? Non. Profit personnel ? Plutôt, et à coup, sûr.

Voilà pourquoi il serait difficile de justifier entièrement la participation énorme imposée aux communes dans la création des aérodromes : achat du terrain, construction des hangars, signalisation, gardiennage, etc... Charges hors de proportion avec les bénéfices escomptés raisonnablement! De quel droit les passe-t-on aux communes ? Les intérêts du commerce local ne sauraient être invoqués, puisque ceux-ci, nous le redirons encore, sont un leurre. Si aéro-clubs il y a pour promouvoir de telles installations, qu'il leur soit loisible d'en assumer toutes les responsabilités... avec les profits. Mais que les communes demeurent en dehors des risques à courir. Tout au plus, qu'il leur soit permis d'accorder une subvention à l'entreprise, sans que ce geste comporte autre chose qu'un encouragement à bien faire. Engager à fond les finances d'une commune dans une affaire de ce genre ne paraît pas précisément indique. Quelques-uns peut-ètre profiteraient ; mais les autres, en majorité, paieraient sûrement les frais. C'est assez commun, il est vrai. Mais ce n'est pas de la justice distributive.

Ceci étant dit, en toute objectivité, nous ajouterons, pour être complets, que la Commission départementale des Sites et Monuments condamne *tous* projets d'aérodrome dans la Baie du Mont Saint-Michel.

Il est facile de deviner les motifs de cet ostracisme. Attendons la suite. La parole est au Ministère de l'Air.

15 Février 1934.

GINGATZ.

⁽¹⁾ En ce 15 février 1934, l'auto-chenille renouvelle son expérience entre deux grandes marées.

⁽²⁾ Une différence à relever entre les deux terrains ; à Bouillé, propriété de la Marine ; à Ardevon, propriété particulière.

ACTIONS DE GRACES

DÉCLARATION. — Conformément à cu décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.

Marne : Offrande pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue. S. C. - Morbihan : Messe et cierge en reconnaissance à saint Michel.P. - Moselle: Messe en remerciement à saint Michel. J. S. - Nord: Offrande en actions de grâces : pour l'autel de saint Michel. H. Une personne à qui j'avais donné un chapelet de saint Michel, a éte exaucée. L.M. - Puy-de-Dôme : Pour vos œuvres, en reconnaissance à saint Michel. J. D. - Savoie: Cierge pour reconnaissance d'une grâce obtenue par saint Michel O. V. - Seine: Le résultat de la neuvaine que vous avez bien voulu faire a été si merveilleux que je vous demande une messe d'actions de grâces et aussi une autre neuvaine pour la guérison d'une jeune mère de famille. J. G. - Seine-et-Oise : Par soite du verglas. notre auto a fait un tête-à-queue et s'est penchee. Comment n'a-t-elle pas versé tout à fait? Comment s'est-elle remise d'aplomb? Nous ne l'expliquons que par l'intervention de saint Michel auquel nous venions précisément d'adresser une prière. Notre devoir est de vous l'écrire au plus tôt. L. E. - Seine-inférieure : Offrande à saint Michel en reconnaissance. H. -Deux-Sèvres : Messe en reconnaisance de grâces obtenues. H. R. -Martinique : Réabonnement et douze Mois de saint Michel, en actions de grâces, J. D. - Belgique : Remerciez saint Michel pour la protection qu'il nous a accordée jusqu'ici car, ce qui s'est passé n'est arrivé que rarement encore; les piètres eux-mêmes ne comprennent pas; et cependant c'est bien saint Michel qui a manifesté sa grande pu'ssance. O.B. - Suisse: Une messe en remerciement à saint Michel pour tous ses bieufaits. R. V.

Ardennes: Faveur obt-nue. Cffrande. G. L. — Bouches-du-Rhône: Messe en actions de grâces. C.R. — Maine et-Loire: Petite offrande en reconnaissance à saint Michel. M. G. — Manche; Trois messes en reconnaissance de plusieurs grâces obtenues par saint Michel. L. — La Providence nous a accordé la faveur temporelle sofficitée. Je remercie de tout cœur le puissant Archange J. L. — Je remercie saint Michel, auquel j'avais recommandé un petit neveu malade et qui va mieux maintenant. Je lui dois aussi de la reconnaissance pour des grâces d'ordre spirituel. Je ferai mon possible pour me rendre au Mont et lui dire: Merci! A.A. — Marne: Depuis que j'invoque saint Michel, il m'a bien protégée. Je surs allée one fois au Mont Saint-Michel; je désire y retourner. M. — Haute-Marne: Dervièrement j'ai obtenu une grâce que j'attribue à l'intercessi n de saint Michel, saint Joseph et N. D. du Sacré-

Cœur. A.V. - Mayenne : Offrande en actions de graces. M.F. -Meurtha-et-Moselle : Pour l'autel de saint Michel pour remercier l'Archange de l'amélioration d'une santé. B. F. - Seine : 20 messes pour les âmes du Purgatoire, en remerciment de grâces obtenues. O.F.D. - 10 messes pour les âmes du Purgatoire, pour guérisons obtenues par saint Michel, O. r'. D. - Seine-et-Oise : Messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. A. R. - Somme: Messe d'actions de grâces. J.D. - Vendée: Remercî nents pour grâce accordée. M.G. - Vosges: Messe d'actions de graces à saint Michel. R. II. - Algérie : Messe pour les âmes du Purgatoire en actions de grâces. Le reste de la somme pour l'église de saint Michel. W. - Martinique : Messe en reconnaissance à saint Michel des grâces qu'il m'a obtenues. F.C. - Messe en actions de grâces. B. - Grande-Bretagne : Thanks for a temporal favour received in answer to prayer to saint michael and sainte Thérèse of Lisieux. M.T.O'C. - Portugal: Messe en actions de grâces à saint Michel pour les âmes du Purgatoire. A.R.A. - U.S.A. : Je viens, tout heur use, apporter ma reconnaissance et celle de plusieurs de mes a nies au bon saint Michel pour faveurs obtenues. V.L.

Adieux à nos Chers Défunts.

·····

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Sa Majesté Albert 1er, roi des Belges,

Alpes Maritimes. - Cagnes: M. Léon Cabrol. frère du Rme Dom Cabrol, abbé de Farnborough (Angleterre). - Calvados. - CAEN: Sœur Marie de saint Charles, religieu e converse bénédictine de l'Adoration perpétuelle du S int Sacrement, monasière N - U. de Bon Secours. -Doubs. - Vézenay-Malhuisson : Sœur Marcelle Laresche. - Finistère. -MORLAIX: Mile Le Chivis, pieuse ossociée. - Gard. - Dions: Mine d'Hargenvilliers. - Ille-et-Vilaine. - RENNES : Sœur Marie de saint André, religieuse de Chœur du Monastère de Saint Yves. -Haute-Loire. -- Aurec : Mile Marie Josephe Magnin, - Manche. -MONTER UNG : M. le chanoine Em. Roblin, curé doy n. - SAINTE-MARIE-BU-MONT : M. l'abbé Maheux, séminariste. - Cherbourg : Révérende Mère Marie Cécile, ancienne Supérieure générale des Saurs de la Charité de Jesus et Marie. - Saint-Sauveun Le-Vicemte : Sour Acsene Mare, secrétuire générale de l'Institut des Sours de : Écoles Chrétiennes de la Miséricorde. - Pont-L'Abbe-Picauville : Sour Elisée, religieuse converse du Bon Saubeur. - Avranches : Sour Louise et Sour Anne-Marie, religleuses de N.-D. du Mont Carmel ; Mile Frain. - Coutances ; Mme Ovide Fortier. - Monipingion: M. Ligneul. - Les Chambres: Mme Vve

Paquet, filèle zélatrice. - SAINT-SAUVEUR LENDELIN : Mme Vve Ferdinand Vray. - MONTABOT : M. Pierre Bigot, fidèle abonné. - BARFLEUR : Mme Vve Paul Noël née Julia Savary. — SAINT-SAUVEUR-DE PIERR PONT ; Mme Vve Louis Lelion, née Marie Vallée. - Marne. - Chalons-sur-MARNE : Mme Masson-Bellenger; Mile Valentine Macquart. - Nièvre. - NEVERS : Mme Vve Boutiaut, née Barbe Guillot. - Nord. - LILLE : M. le chanoine Buns, très dévot au saint Archange et plusieurs fois peterin du Mont Saint-Michel. - Urne. - TAILLEBOIS ! M. Alfred Lemarchand, pieux associé. - Sarthe. - Le Mans: M. Camille B-sli r. Savoie. - CHAMBERY : Mile C. Goulard-Henrionnet, bien dévouée zélatrice, très dévote au saint Archange. - La Gierraz : Mme Marie Rose Marin-Cudraz; Mme Marie-Marguerite Biboll t. - Seine. - Bondy: Mine Joséphine Hedde. - LEVALLOIS-PERRET: M. Jean Chartier. - GEN E-VILLERS : M. Adolphe Lemaître. - Seine-Inférieure - Rouen : M. Xavier Parey. - Seine-et Marne. - MELUN : Mone Henry Pierson, née de Barbe de la Barthe. - Tarn-et-Garonne. - Caussage : Mine Madeleine Bousses More Marie Loupiac; Mme Philomène Montet, pieuses associées. - elgique. - BRUXELLES: Mgr Sent oul: M. le Colonel Seaux. - Genter oge: Mme Dubois-Meiresonne - Lorsen: Mme Emélie Quintens. - Bruges; Sour Agnès Joseph, chanoinesse de Saint-Jean-de Latran. - Congo. - Kisantu R P. de Lodver. - Canada. - Cin-CHUTIMI : Mme Adelard Boily Lée Doulda.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam!

Le Gérant : Fr. SIMON.

IMPRIMERIE FR. SIMON, RENNES.

BIBLIOGRAPHIE

Aux Bureaux des Annales, Mont Saint-Michel (Manche) (Compte ch. post. Rennes 4-42.)

Le Mois de Saint Michel

Par M. l'abbé A. VIDELOUP, ancien missionnaire.

Un volume illustré de 128 pages. — Prix : 3 fr. 50 franco. C'est le mois de Septembre qui est consacré à Saint Michel. On le sait.

Mais on auralt tort d'attendre le mois d'Août pour acquérir et propager ce petit livre. Des maintenant, il faut se le procurer.

Trente-et-une lectures, des formules de prières, etc... Tout un ensemble...

Très apprécié, parce que, vraiment, très précieux.

Librairie P. Téqui, 82, rue Bomaparte, Paris-VI.

Un Chrétten et un Savant : Pasteur (documents inédits), par le Docteur Carlos n'Eschevannes. — In-12 de 250 pages, avec photographies. — Prix : 10 fr. ; franco, 11 fr. ; étranger, 12 fr.

Jusqu'à ce jour les éminents auteurs qui parlèrent de Pasteur se placèrent sur un terrain volontairement neutre. C'est méconnatire profondément l'esprit de l'incomparable savant qui fut aussi un croyant. Le Docteur d'Eschevannes, ex-médecin-chef des troupes françaises dans le Grand-Duche de Luxembourg, a entrepris de combler cette lacune et a réuni un nombre important de documents inédits ou volontairement dissimulés pour nous montrer cette grande vérité : non seulement la science n'est pas en opposition avec la foi, mais tous les vrais grands savants se courbèrent devant l'Etre infini qui créa tant de merveilles.

Dernière Retraite du R. P. de Ravignan donnée aux Religieuses Carmélites de la rue de Messine, à Paris (7º édition).

Ce livre s'adresse aux religieuses carmélites, mais il convient à toute personne pieuse, à tout chrétien. Il présente une série de méditations tirées des Exercices de saint Ignace.

Ces méditations offrent le condensé, la substance de la doctrine chrétienne. Fin de l'homme et des créatures — voie pour aller à Dieu — mystères divins qu'il nous faut reproduire en nous pour imiter le Christ, notre modèle, tout ce que doit savoir un chrétien est contenu en eux. Vouloir, connaître, suivre, se donner, imiter, ce sont tous les points traités par le Père de Ravignan.

LESCEUR (R. P.). — Les deux Vies. En face de la Mort. — Courtes méditations pour la retraite du mois. — Fort. ord., XII+276 pp. — In-12. — Prix: 10 fr.; franco, 11 fr.; étr., 12 fr.

Ce livre est une suite de préparations à la mort. Tous les aspects de la mort sont nettement envisagés, avec science, piété, théologie et recuelllement. Cet ouvrage tranche carrément sur beaucoup de ses confrères ; rien des poncifs et ritournelles coutumières, vieux clichés cent fois rabachés et jamais rajeunis, considérations caduques empruntées à une théologie bénévole ou superbement déficiente, rien de tout cela ici. Du dogme solide, de l'Ecriture bien amenée, de l'expérience sacerdotale, de la connaissance profonde des âmes et de l'âme sacerdotale en particulier. Bref, une belle âme, une âme apostolique qui, sous le regard paternel de la divine Providence, s'analyse, au soir de la vie, devant le spectre de la mort.

Les Marées dans la Baie du Mont Saint-Michel.

Du 16 Mars au 15 Avril 1934.

DATES	ARRI a Mt-St-	u	PLRINES MERS.				DATES	100 C C C C C C C C C C C C C C C C C C	WEB O Michel	PLEINES MERS			
	matis	*Oir	matin	hauteur	soir	hauteur		matin	seir	matio	hauteur	soir	hauter
Hars	h, m.	h. m.	h. m.	m. c	h. m.	m. c.	Ave	n. m	h. m.	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.
16	5.10 5.50		Marie Contract	14.25		13 95 13.75	No.	5.25					13.55
18	6.20	6.35	8.12	13.75	8 27	13:40	3	5.55 6.30	6.50	8.19	13.60 13.30	8.37	13.45
19	6.50	7.45	9.12		9 26		5	7.15	8.20	9.31		9.51	12.65
21 22	8.10		10.17		10.38		7						10.65
23			11.07	.2.5	11.47		A CONTRACTOR			1.56	10 95		10.40
25 26			3.17	9.70		9 65		1.35		3.21	11 80 12.65	3 53	11.80
27 28	3 10	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	4.16	10.95	4.41	11.15	12	3.20	3.45	5.12	13 20 13.60	5.34	13.15
29 30	3.45	4.05	5.36	12,50 13,05	5.54	12.65 13.10	14	4.45	5.	6.53	13.70	6 51	13.55 13.45
31			I William C. Proceding		6.58			1	1 0.00	1	3.10	1.21	10,40

LES PLUS BELLES MARÉES : 16, 17, 18, 31 mars; 1, 2, 13, 14, 15 avril.

Observations. — L'heure indiquée en ce tableau est l'heure solaire. — L'heure de l'arrivée de la mer au Mont Saint-Michel est calculée largement, plus tôt que plus tard. — La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont Saint-Michel par hauteurs de pleines mers: 13^m20 à 13^m40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.

CHEMINS DE FER NORMANDS

LIGNE DE PONTORSON AU MONT SAINT - MICHEL

Service d'hiver par Autobus

DÉPARTS DE PONTORSON :

8 h. 5 (1), 10 h. 55, 15 h. 45.

DÉPARTS DU MONT SAINT-MICHEL :

8 h. 45 (1), 12 h., 16 h. 5.

(1) Mercredi seulement.